

Nouvelliste valaisan

Journal quotidien

St-Maurice

Téléphone 8

PRIX DES ANNONCES :

Valais et de Ber à Villeneuve	8 cts le mm.
Suisse	10 "
Etranger	14 "
Réclames	28 "
Mortuaires	16 "

Annonces reçues par PUBLICITAS S. A., Sion, Montreux, Lausanne et succursales, ainsi qu'au Bureau du Nouvelliste, St-Maurice. Téléphone 8. Compte de chèques post. n° 274.

PRIX DES ABONNEMENTS :

SUISSE		ETRANGER					
Un an	6 mois	3 mois	Un an	6 mois	3 mois		
Sans Bulletin	12.—	7.—	4.—	Chaque num.	31.—	16.—	8.50
Avec Bulletin	16.—	9.—	5.—	Par 2 num.	20.—	10.50	5.75
Compte de chèques postaux n° 274				Avec Bulletin officiel, tarif spécial			

Les Sabines

Nous nous reprocherions de ne pas attirer suffisamment l'attention publique sur le malaise qui est résulté de la votation du 22 décembre et qui pèse très lourdement sur tous les partis politiques du canton.

Cela ne fait plus aucun doute que le mot d'ordre n'a été écouté nulle part. Socialistes, libéraux, radicaux et conservateurs ont faussé compagnie à leurs dirigeants.

Après avoir reproduit et commenté avec passion, les raisons que l'on a essayé de donner de cette attitude négative, force est de convenir, qu'il n'y en a aucune de bien déterminée.

Le Département de l'Intérieur a fait faire une enquête par les préfets sur les motifs réels du rejet d'une loi dont la nécessité ne faisait de doute pour aucun citoyen. Nous ignorons la réponse ni même si les honorables magistrats de l'ordre administratif en ont donné une. Jacques Bonhomme ne se déboutonne pas volontiers, et s'il s'est déboutonné, à cette occasion, il aura émis une foule de considérations qui ne concorderont guère entre elles.

Les négatifs de gauche et d'extrême-gauche n'auront certainement pas été guidés par les mêmes arguments que les conservateurs ni même les conservateurs entre eux.

Quoiqu'il en soit, en dehors des partis politiques à idéals bien tranchés, nous avons, depuis le 22 décembre, deux Valais entre les mêmes frontières.

Dans le premier figurent des citoyens qui ne veulent plus entendre parler d'obligation, de loi nouvelle, d'impôt nouveau, d'intervention de l'Etat, de centralisation, de fonctionnaire, que savons-nous encore ?

Ils forment le rêve absurde d'une république dont les membres ni se soucieraient ni s'engendreraient. Nous retournerions à l'âge où les cités étaient reines et maîtresses sans convergence aucune vers un organe central.

Dans l'autre Valais, il y a les esprits de progrès qui, depuis longtemps, ont brisé les vieux moules et qui estiment avec raison que, malgré les entraves, les orages, les catastrophes même, le Rhône ne remontera jamais à sa source.

Aux yeux de ces citoyens-là, l'obligation est souvent nécessaire pour sortir les pauvres gens de la détresse, l'impôt, la centralisation de certains services et l'intervention de l'Etat, des maux indispensables si l'on entend développer le pays.

Voilà donc les deux Valais qui sont sortis des urnes du 22 décembre dernier.

Vont-ils encore se battre le 8 février et plus tard ?

Non, ils s'arrangeront, ils se réconcilieront. Pourquoi ? Parce qu'à ce train, ni l'un ni l'autre ne peuvent réaliser le programme auquel ils tendent.

Il est impossible, entendez-vous, impossible de revenir à une politique de réaction qui nous ferait monter du doigt dans la Suisse entière. Voilà pour l'un. Il est impossible de ne pas compter désormais avec tous les facteurs du referendum obligatoire. Voilà pour l'autre.

Alors quoi ?... Alors, il faudra transiger forcément, puisqu'il n'y a d'issue ni pour l'un ni pour l'autre des deux camps. On ne supprimera pas le progrès, pivot de la vie cantonale.

On ne supprimera pas, pour le moment du moins, le referendum obligatoire, mais, par la force des choses, il deviendra une sorte d'école normale où le Valaisan adulte apprendra les devoirs du citoyen, la discipline et la résistance à certaine campagne d'influence et d'argent.

Les hommes de sens rassis, de bonne volonté, de largeur de vues, qui appartiennent à ces deux groupes ne tarderaient pas d'en former un troisième qui aurait beaucoup de succès : ce serait le groupe des Sabines dont le nom est dans l'histoire.

Pauvres Sabines ! Elles eurent beaucoup de mal lorsqu'elles se précipitèrent entre les soldats de Romulus et ceux de Tatius. Elles durent recevoir bien des taloches dans la bataille. Mais le soir, quand elles eurent réconcilié leurs pères et leurs frères avec leurs époux, les guerriers, harassés, durent les considérer avec tendresse, et penser en les embrassant :

— Tout de même, ce sont de bonnes filles !

Ch. Saint-Maurice.

Verrions-nous la fin du rat ?

Des cas de peste ont été signalés en Algérie, comme on a pu le voir dans le « Nouvelliste » qui a publié, à cette occasion un excellent article d'actualité rappelant les grandes épidémies du Moyen-Age.

Un agent de véhicule de la peste, c'est le rat. Aussi lui fait-on, en ce moment, une guerre acharnée.

Chose curieuse ! Des nombreuses bêtes féroces qui terrifiaient nos pères, il n'en est plus aucune qui ne fasse réellement peur aujourd'hui, parce qu'il n'en est plus aucune que l'homme ne soit en mesure de combattre victorieusement.

Sans doute, il lui faut compter encore avec l'ours blanc des mers polaires, avec le gorille, ce « parent pauvre » et pas commode, avec le crocodile, le requin, le tigre surtout, qui, dans les jungles du Bengale et de l'Indo-Chine, lui donne encore parfois pas mal de fil — de fil rouge — à retordre. Mais pas un seul de ces monstres n'est assez redouté pour rendre, comme autrefois, telle ou telle région inhabitable.

L'homme a, d'autre part, domestiqué tous les animaux qui pouvaient, à un titre quelconque, lui être utiles, jusqu'aux plus formidables comme l'éléphant, jusqu'aux plus saugrenus, comme l'autruche, jusqu'aux plus indisciplinables en apparence, comme le zèbre et le phoque.

C'est surtout parmi les espèces les plus petites et les moins bien armées en apparence que se recrutent de préférence ces irréductibles insurgés, dont l'hostilité est aussi dangereuse pour l'homme du vingtième siècle que pouvait l'être, pour nos ancêtres de l'âge de la pierre, le voisinage des monstres antédiluviens. Il me suffira de citer les hannetons, les vers blancs, les sauterelles d'Egypte et les lapins d'Australie, le phylloxéra, les chenilles, les moustiques, les termites, les rats enfin, — autant de bestioles dévorantes, non moins dévastatrices et meurtrières que les pires fauves, et qui auraient tôt fait, si l'homme ne se défendait pas, de transformer notre planète en un vaste désert aride, stérile et désolé où toute civilisation, sinon même toute vie, ne tarderait pas à devenir impossible.

Souvent même, en dépit de la disproportion des forces, la défense est malaisée.

Prenez le rat, par exemple, le plus redoutable peut-être, sans en avoir l'air, de ces foisonnantes vermines.

Dans tous les pays, sous tous les climats, le rat sévit effroyablement, aux champs comme à la ville, à la cave, au grenier, à bord des bateaux, dans les palais comme dans les plus pauvres masures, dévorant les récoltes, ravageant les propriétés, rongant tout ce qui lui tombe sous la dent et semant à la ronde des ruines qu'on ne saurait évaluer, bon an mal an, à moins de plusieurs milliards pour l'ensemble de l'univers.

Parfois même, il en tombe du ciel, comme ce fut le cas, il y a quelques semaines, à Bougie (Algérie) où, à la suite d'un cyclone tourbillonnaire, on vit tout à coup s'a-

battre, au grand émoi des indigènes et même des « roumis », une véritable pluie de rats !

Le plus fâcheux de l'histoire, c'est que le rat, outre ses vices intrinsèques et de son humeur pillarde et dévastatrice, a été vaincu, par-dessus le marché, d'être, comme nous venons de le dire plus haut, le véhicule de prédilection de la peste.

Voilà comment et pourquoi l'extermination des rats est désormais, un peu partout, à l'ordre du jour. Il y va, dans une certaine mesure, du salut de l'humanité.

Le malheur est que cette extermination est plus facile à décréter qu'à exécuter. C'est en vain que tous les savants, toxicologues, chimistes, architectes, toutes les administrations publiques et privées, tous les professionnels de la chasse aux mauvais gibiers se sont mis à l'œuvre et ont fait assaut d'ingéniosité ; c'est en vain qu'on a, tout exprès, réuni des congrès et ouvert des concours internationaux ; c'est en vain qu'on a essayé de stimuler par l'appât de fortes récompenses le zèle des inventeurs. Rien n'y a fait : les rats, bravant toutes les menaces, tous les traquenards, toutes les attaques, pullulent plus que jamais, et poursuivent imperturbablement le cours de leurs contagieuses prouesses.

En Danemark et en Suède, on ne donne pas moins de 14 centimes par cadavre de rat. De cette façon, il a pu être détruit, en quatre ou cinq mois, plus de deux cent mille rats rien que dans les deux villes de Copenhague et de Stockholm. Mais il n'y paraît guère, quand il n'y a plus de rats, il y en a encore !

Cependant, cette hétécombe, qui a l'air formidable, ne devait représenter qu'une faible partie des victimes de la battue, c'est-à-dire les rats pris au piège, étranglés par les chiens ou assommés au passage, ceux, en un mot, dont il avait été possible de produire la dépouille, à titre de justification. Tous ceux qui s'en étaient allés crever dans les coins obscurs et inaccessibles n'ont pas pu figurer sur les statistiques.

Or, ce sont précisément ceux-là — les disparus sans laisser d'adresse — qui sont les plus dangereux, non seulement parce que la putréfaction de leurs charognes crée autant de foyers de contamination, mais encore parce que les myriades de parasites (poux, puces, etc.), embusqués dans leur fourrure, et qui sont, eux aussi, des agents pestiférés, doivent le plus souvent leur survie.

Ce ne sera pas trop, pour résoudre ce redoutable problème, des efforts coalisés de toutes les nations civilisées.

Il existe évidemment des moyens rationnels et efficaces, d'en finir avec les rats et avec les infiniment petites vermines adjacentes, de manière à réduire à la plus simple expression le péril de contamination qu'ils incarnent.

C'est ainsi, par exemple, que les insufflations, sous formes d'ouvertures closes, de gaz asphyxiants, sous pression, semblent devoir donner des résultats excellents. J'ai assisté moi-même à de suggestives expériences faites, dans certaines conditions, avec de l'acide sulfureux, sous la surveillance du docteur Loir, directeur de l'Institut Pasteur de Tunis. On a aussi essayé, avec un succès équivalent, paraît-il, et dans des conditions analogues, de l'acide carbonique.

Mais il reste toujours à généraliser ces procédés, à les compléter par d'autres méthodes et surtout par l'organisation systématique d'un véritable plan de campagne, à la fois offensif et défensif, à l'usage de tous les intéressés, c'est-à-dire à peu près de tous les habitants du globe.

Il y a là une œuvre de solidarité cosmopolite, dans le genre du sauvetage des naufragés ou de la prévention des abordages en mer.

Précisément, un comité d'initiative vient de se fonder à Copenhague, sous le titre baroque de Comité pour l'extermination rationnelle des rats, qui se propose de grouper dans ce but, éminemment utile, toutes les bonnes volontés officielles ou privées du monde entier. Il est à souhaiter que tous les peuples répondent à cet appel.

Les Danois s'entendent à merveille à l'organisation de ces ententes internationales. N'est-ce pas à un Danois, au vieux Michaëlsen, trop oublié aujourd'hui, que nous devons déjà cette union postale universelle qui aura été l'un des plus grands événements de l'histoire ? Si, maintenant, le Danemark, nous donne la fin du rat, le genre humain devra une fière chandelle — qui

ne courra plus risque d'être rongée avant d'avoir brûlé — à ce brave petit pays « allié et ami ».

E. G.

Le cinéma et les aspirations de la foule

Le concours cantonal de chant de Sierre

Ces derniers mois, on a beaucoup écrit sur le cinéma. J'ai lu, entr'autres choses, que le cinéma a comblé les aspirations modernes, que la foule a besoin de la « vie extérieure », etc. Ma foi ! si le cinéma a comblé les aspirations de la foule, c'est que celles-ci ne doivent pas être bien élevées.

D'ailleurs, on ne connaît que trop la mentalité des masses tant au point de vue intellectuel et artistique qu'au point de vue de la bonté du cœur.

La foule est inconsciente, car elle rejette tout ce qui ne remplit pas son portefeuille et tout ce qui ne correspond pas à ses passions les plus violentes. De là, son incompréhension des grands génies.

Quant au besoin de vie extérieure qui justifierait le cinéma, mais il n'y a que cela actuellement.

C'est, au contraire, dans la vie intérieure qu'il faut chercher le recueillement, la pure jouissance morale et artistique.

Une œuvre d'art bien comprise, bien sentie, laisse une impression profonde et inoubliable. Peut-on en dire autant d'un film ? Le cinéma, s'il n'est pas documentaire, s'il n'est pas scientifique n'a, pour la plupart du temps, aucune valeur. Combien de cervelles juvéniles n'a-t-il pas détraquées, faussées, corrompues !

Et la « musique » que l'on entend au cinéma, quelle horreur ! Du reste, elle n'a la plupart du temps, rien à voir avec le film. N'est-il pas arrivé qu'un drame a été « accompagné » par un fox-trot ou un onegramophone, la T. S. F., les « amateurs ».

L'extension du cinéma doit être combattue et cela pour favoriser le développement des arts et pour soutenir les artistes dont la position devient de plus en plus triste et lamentable. Il fut un temps où les artistes quoique très pauvres (Schubert par exemple) quand il faisait froid, rester au lit parce qu'il n'avait pas de quoi se chauffer ; de même il était presque toujours embarrassé en mettant ses bas, car il ne savait pas par quel trou il devait enfiler son pied), travaillaient leur art avec joie. Maintenant, ce n'est plus le cas.

Les facteurs qui mènent et mèneront encore davantage les artistes musiciens à la misère et au désespoir sont le cinéma, les de la rénovation et de la purification ainsi que l'incompréhension, l'indifférence de la foule qui passe à côté de la misère des artistes avec une indifférence criminelle.

- Que veut devenir ton fils ?
- Artiste.
- A-t-il des dispositions ?
- Je te crois, il peut déjà rester trois jours sans manger.

Ce père était certainement un humoriste à la manière de Bernard Shaw.

L'« Illustré » a publié, l'autre jour, les origines du « Minuit, chrétiens », d'Adam.

Certes, il serait utile d'apprendre au public comment les chefs-d'œuvre naissent et après quelles luttes homériques, ils ont trouvé leur réalisation. Je pense notamment à la neuvième symphonie de Beethoven, à sa Messe solennelle, à la Messe en si mineur, aux quatre « Passions » de J. S. Bach. Mais parler de « l'abominable » Minuit, chrétiens », cela me dépasse ! Le juif qu'était Adam a dû, en le fabriquant, bien rigoler. Cette platitude est un des exemples les plus frappants du style faux, ampoulé qui sue la trivialité et qui plaît à la foule.

Je me rappelle avoir lu dans un périodique de la Schola Cantorum de Paris qui, depuis des années, poursuit le noble but de la rénovation et de la purification du chant dans les églises catholiques, que si l'on admet le « Minuit, chrétiens », à l'église, il n'y pas de raison d'empêcher les enfants de faire des entrechats pendant l'exécution.

Je sais : beaucoup l'aiment en souvenir des beaux jours de l'enfance.

Mais si, une bonne fois, on faisait chanter de beaux « Noël's » — et il y en a d'innombrables — les générations futures pourraient également évoquer des souvenirs de jeunesse, tout en écoutant quelque chose de religieux et d'artistique. On ne voudrait plus ensuite revoir le cabotinage d'Adam.

Tout ceci rentre dans le manque de goût des foules qui prennent plaisir aux pires morceaux des pires orchestres et aux gramophones dont la plupart feraient grincer des dents à une fourche.

Le concours cantonal de chant a été fixé aux 30 et 31 mai 1931.

Serait-il exact qu'un certain nombre de sociétés hésiteraient à y participer pour des raisons financières ?

A ces chanteurs, je dis amicalement : Voyons, à St-Maurice, vous avez assez bien, même bien réussi et vous voulez rester à l'écart ? Le principal avantage des concours est la stimulation et le travail.

— Chers chanteurs, la participation au concours de Sierre est pour vous un point d'honneur. Si vous y renoncez, ce sera l'inaction à peu près complète pendant cinq ans, puisque si je suis bien informé, les concours n'auront lieu que tous les quatre ans à l'avenir.

Craignez que l'abstention ne devienne le sommeil léthargique dans vos sociétés, et celui de la mort pour la Fédération.

Si l'Assemblée des délégués a avancé, exceptionnellement, d'une année la date du concours, c'est pour que ce dernier ne tombe plus à la même date que le concours vaudois. Mesure de sagesse que l'on ne saurait trop louer !

Je reviens à la question financière.

Il y aurait moyen de lui trouver une solution par un petit sacrifice personnel de chaque membre, par un subside possible du Conseil communal, par un loto spécial etc.

Non, je ne veux même pas envisager cette abstention. Ce serait par trop de tristesse, surtout si elle était prise par des sociétés chorales, notre espoir et notre avenir !

Arthur PARCHET.

— P. S. — J'espère vivement que le Comité d'organisation du concours de chant à Sierre fera en sorte que les concerts pourront être donnés dans un endroit éloigné de la cantine et des baraques foraines. Ce serait un honneur pour Sierre de rompre avec la déplorable coutume.

LES ÉVÉNEMENTS

La situation

Complaisance bourgeoise, cynisme socialiste

Le Conseil national des socialistes français tient actuellement ses assises à Paris ; l'avènement du cabinet Steeg constitue pour lui un problème qui demande une solution.

Tant que le cabinet était constitué par les groupes modérés de la Chambre, la position était prise. Le cri « sus à la réaction » enflammait les troupes de l'Internationale et les lançait à l'assaut du pouvoir. La « réaction » a été abattue et un ministère du plus pur cartel a vu le jour, sous la présidence nominale du radical Steeg et sous celle effective du socialiste Blum. C'est lui qui imprime au cabinet son empreinte et lui dicte sa conduite.

Comme don de joyeux avènement, M. Steeg a réintégré dans leurs places les postiers grévistes condamnés il y a quelques mois.

Sans perdre un temps d'autant plus précieux qu'il paraissait être de courte durée, il a procédé à ce qu'on appelle un « mouvement » préfectoral — la danse des préfets, si vous préférez — faisant occuper les points stratégiques par des créatures cartellistes, en vue des élections de l'année prochaine.

Cela accompli, le gouvernement a vu avec complaisance une Chambre docile et craintive amnistier les députés communistes Marty et Ducloux.

Mais si les socialistes sont les maîtres, ils entendent agir en maîtres, et n'accorder leur appui au cabinet que pour autant qu'il se conformera à leurs désirs.

Aussi le Conseil national socialiste a-t-il repoussé une motion autorisant le groupe parlementaire à voter en toute circonstance

Nos chemins de fer fédéraux

Le succès des Valaisans à Orgevaux

Une avalanche fait une victime à Andermatt

Les chrétiens-sociaux zurichoïses prennent position

Le comité cantonal du parti chrétien-social zurichoïse a décidé à l'unanimité de recommander au peuple l'adoption du projet fédéral concernant les décorations ainsi que le projet cantonal relatif à la loi électorale et une subvention d'un million affectée à couvrir en partie les frais de construction de bâtiments à l'Hôpital de l'enfance à Zurich. Le comité cantonal a approuvé la résolution de la conférence des représentants des fédérations du parti chrétien-social, en faveur de l'assurance sociale fédérale, à laquelle il se rallie à l'unanimité.

NOUVELLES LOCALES

Les Valaisans au concours d'Orgevaux

La belle patrouille du Bataillon 106, sous l'active direction de l'adjudant Fuchs, de Champéry, qui est l'animateur, du corporal Richard, de Moreles, des deux intrépides Frères Salamin, Julien et Jean-Baptiste, de Grimentz, s'est attribuée pour la 2^{me} fois en deux hivers le challenge des troupes de landwehr au concours d'Orgevaux.

Sur 24 patrouilles, les braves landwehriens arrivent 6^{me} dans le classement général. Il y a lieu de féliciter chaleureusement ceux qui depuis 3 ans déjà, en composent l'équipe et font honneur à leur corps de troupes et à leur canton.

Leur belle allure et leur parfaite tenue ont été remarquées et ont fait dire au colonel Grosselin, avec le petit air pincé qu'on lui connaît : « Ils n'arriveront pas les derniers, ceux-là ! »

S'il est juste de relever les prouesses des jeunes, il est d'autant plus indiqué de souligner l'effort méritoire des aînés qui, malgré leurs charges et soucis de famille, se sont fait un devoir patriotique de participer à ces exercices et à ces entraînements qui sont un complément nécessaire à la formation de nos milices.

Imprudence

On nous écrit de Sion :

Un vieux camion conduit par un tout jeune homme est venu, hier, s'effondrer dans la porte du magasin Lugon, marchand-tailleur, en face de la Grande Fontaine, occasionnant pour des centaines de francs de dégâts. Ce véhicule avait quitté le « Garage valaisan » sans que les freins fussent vérifiés ; il s'emballa à la descente, et quand son conducteur, Albert W. constata qu'il n'en était plus maître, il le quitta prestement, l'abandonnant à son sort. On sait le reste. On ne peut songer cependant sans frémir à ce qui aurait pu se produire, si un groupe de personnes ou d'enfants s'étaient trouvés sur le passage de la machine ou si M. Lugon ou quelque membre de sa famille, son personnel, s'étaient tenus dans l'avant-magasin.

Nouvelles facilités dans le service téléphonique

Le Conseil fédéral a réduit de 45 à 40 c. la taxe des conversations s'échangeant la nuit dans la zone de 50 à 100 km. Bien que relativement minime, cette réduction permettra cependant d'introduire le comptage automatique des communications et l'appel direct des abonnés au moyen du disque sur les distances dépassant 50 km. Appliqué depuis 1930 entre Berne et Bienne, ce système d'appel sera introduit ce printemps entre Berne et Lausanne.

La surtaxe à laquelle sont soumises les conversations interurbaines échangées d'une station publique se calculait jusqu'ici par unité de 3 minutes, de la même façon que la taxe des conversations elles-mêmes. A partir du 1^{er} mars prochain, elle ne sera perçue qu'une seule fois, quelle que soit la durée de la conversation. Ce dégrèvement sera apprécié des personnes qui en sont réduites à utiliser des postes téléphoniques d'autrui. D'autre part, l'administration des télégraphes est en train d'augmenter dans les villes le nombre des postes téléphoniques à préparation et à dotation de stations publiques tous les offices postaux de la campagne.

Le Cercle valaisan « Treize Etoiles » à Genève

Les membres du Cercle valaisan « XIII Etoiles » sont priés de se rencontrer en assemblée générale le dimanche 25 courant au local Place Chevelu No 4.

A l'ordre du jour, élection du Comité. Etant donné l'importance de cette as-

semblée, tous les membres sont priés d'y assister.

Au Conseil d'administration de la Caisse nationale

On sait que la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accident, à Lucerne possède un Conseil d'administration, composé de représentants des assurés obligatoires, de représentants des chefs d'entreprises privées, de représentants des assurés volontaires et de représentants de la Confédération.

Ceux-ci sont au nombre de huit, au nombre desquels figure M. le Dr G. Turini, de Sierre.

ST-MAURICE. — Soirée du Chœur mixte. (Corr.) — Le « Chœur Mixte » se fait un plaisir d'annoncer à ses membres passifs et à la population de St-Maurice et environs qu'il organise dimanche prochain, sa soirée annuelle, au Hall de Gymnastique.

Notre société n'a pas hésité à mettre sur pied un programme musical et littéraire des mieux choisis. Un concert donné sous la direction de M. Athanasiadis sera certainement goûté des amateurs du chant, tandis que deux charmantes comédies, dont il n'est pas nécessaire de faire l'éloge, feront la joie de ceux qui voudront se délasser agréablement. Pour rehausser cette soirée, on s'est assuré de la concours de l'artiste du violon M. Picker, qui exécutera quelques morceaux de son répertoire.

Nul doute que la spacieuse salle du Hall de Gymnastique ne voie accourir une nombreuse affluente de personnes, amies du chant, qui applaudiront nos chanteurs et acteurs et témoigneront, par leur présence, leur sympathie pour cette Société.

P. S. — Le bal traditionnel suivant la soirée aura lieu le dimanche 8 février à l'Hôtel des Alpes.

Les cartes de membres passifs donnant droit à l'entrée de la soirée et du bal, sont en circulation. Que tous réservent bon accueil aux vendeurs.

Le Comité.

SION. — Soirée des Entremontants. Corr. Fidèles à une tradition très respectable, les citoyens des vallées d'Entremont et de Bagnes des affaires ou les nécessités de l'existence ont établi à Sion, ont organisé leur soirée annuelle pour samedi 24 janvier, dès 21 heures, dans la Grande Salle de l'Hôtel de la Paix. Occasion de se retrouver en famille, de parler de « là-haut », de partager le verre de l'amitié. Toutes choses bonnes et réconfortantes qu'il ne faut pas manquer, la vie est si courte...

Amis des vallées des Drances, réservez vous donc cette soirée, vous n'aurez pas à vous repentir.

Une sauterie aux sons d'un orchestre entraînant terminera notre fête.

Un de là-haut.

LES SPORTS

SPORTS D'HIVER

Les concours de Loèche-les-Bains

Malgré la neige qui tombait serrée et en rafales, les skieurs de Loèche-les-Bains ont couru les diverses épreuves de leurs concours annuels de ski, avec les itinéraires habituels. La neige était au reste excellente.

Voici les principaux résultats :

Course de fond : Gagnant du challenge de la Société de développement : Ski-Club Gemmi I, chef : Grichting Albert.

Concours d'obstacles : Gagnant du challenge de la Cie des chemins de fer de Loèche-les-Bains : Peter Grichting, de Victor.

Concours de sauts : Gagnant du challenge de la Société des hôtels : Thévenoz, Ste-Croix, 18,4 points.

Un concours d'obstacles pour enfants attirera tous les gosses du village qui, malgré le mauvais temps, ont bravement fourni leur juvénile effort.

Les aînés n'ont qu'à se bien tenir.

Les nombreux Anglais qui assistaient à ces épreuves difficiles en concluent que si le mot « sport » vient de chez eux, la chose est aussi bien en honneur au sein du peuple valaisan.

Ceux de Montana

Le « Nouvelliste » a donné hier le résultat brut de ces concours ; voici quelques détails.

La participation a été très réjouissante, malgré l'organisation d'autres manifestations en Valais le même jour.

Aucun accident n'a été signalé au service sanitaire.

Une ombre pourtant : Par suite des fortes chutes de neige, les concours de vitesse

Notre Service télégraphique et téléphonique

Les comptes des C. F. F.

BERNE, 20 janvier. (Ag.) — Les comptes des chemins de fer fédéraux établissent un excédent de recettes d'exploitation sur les dépenses d'exploitation de fr. 146 millions 702,055, soit 21,181,285 fr. de moins qu'en 1929. La charge nette approximative du compte de profits et pertes à couvrir par les excédents des exploitations de 1930 pour intérêts et amortissements (y compris l'intérêt du déficit de guerre s'élevant au 1^{er} janvier 1930 à 139 millions 726,000 fr. en chiffres ronds), ainsi que pour versement dans les fonds spéciaux seraient de 145,610,000 en chiffres ronds.

Les comptes de profits et pertes pourraient ainsi boucler par un excédent d'environ 1/2 million. Ce résultat pourrait être modifié par des petites corrections ultérieures.

Séance inaugurale à La Haye

LA HAYE, 20 janvier. (Havas.) — La première séance de la 21^{me} session ordinaire de la Cour permanente de Justice internationale a eu lieu mardi matin à 11 heures au Palais de la Paix. 12 juges étaient présents sur les 15 nouvellement élus. M. Adatci, dans le discours qu'il a prononcé, parlant de la création de la Cour permanente de Justice internationale et de l'idée de paix par cette création, a dit notamment : « L'idée est éternelle. L'institution demeure mais les hommes changent. Les juges qui ont eu l'honneur d'être élus doivent accomplir leur tâche à la satisfaction de l'opinion publique. Le greffier donne ensuite lecture d'une communication officielle concernant l'élection des juges. »

Les 12 juges prêtent ensuite solennellement serment : « Je déclare solennellement que j'exercerai tous mes devoirs et attributions de juge en tout honneur et dévouement. »

Le greffier donne ensuite lecture du message de confiance adressé au président de la Cour par le secrétariat de la S. d. N. La séance est levée.

Monnaie de nickel

BERNE, 20 janvier. (Ag.) — La commission du Conseil national sur la loi sur la monnaie s'est prononcée en faveur de la frappe de monnaie de billon en nickel. La décision définitive avait été cependant ajournée jusqu'à la présentation d'épreuves. Comme ces épreuves n'ont pas encore pu être terminées et présentées, la commission ajourne la continuation de ses délibérations au-delà du délai primitivement fixé. Les nouvelles délibérations auront lieu le 25 février.

Noyé

GENEVE, 20 janvier. (Ag.) — Posant un câble sur le Rhône destiné à faciliter la traversée des bateaux, M. Hayoz, fribourgeois, 34 ans, monté sur une barque, s'est pris si malencontreusement dans le cordage qu'il est tombé et a coulé à pic. Son corps n'a pas encore été retrouvé.

et de saut ont dû être renvoyés au 15 février prochain.

Pour l'heure, on nous communique que la neige est abondante et très bonne pour le ski.

Voici, enfin, les résultats plus détaillés :

Course de fond (Seniors). — 1. Goumand Hilaire, Finhaut ; 2. Mabilard Germ, Vercorin ; 3. Chevez Georges, Vercorin ; 4. Fournier Lucien, Nendaz ; 5. Clivaz Henri, Montana.

Course de fond (Juniors). — 1. Kamerzin Alois, Crans ; 2. Soldati Guerino, Montana ; 3. Rey Jules, Montana ; 4. Bagnoud Eugène, Crans ; 5. Cottini Aldo, Montana.

Interclub. — 1. Vercorin ; 2. Montana ; 3. Crans.

Course d'obstacles : 1. Goumand Hilaire, Finhaut ; 2. Savioz Hubert, Montana ; 3. Mabilard Germain, Vercorin ; 4. Rey François, Montana ; 5. Lehner Albert, Montana.

Celui de Bagnes

La course annuelle de fond s'est déroulée dimanche, au milieu d'une grande affluente de population sur le parcours Châble-Cotterg-Champsec-Bruson-Châble, soit 18 km. Au nombre de 13, les concurrents ont respectivement effectué ce trajet et ont obtenu le classement ci-après : le premier en 1 h. 29 min. 5 sec. et les 12 et 13^{me} en 1 h. 45 min. On voit que la lutte fut très serrée.

1. Fellay Paul ; 2. Luisier Charles ; 3.

Suicide d'un inculpé

BALE, 20 janvier. (Ag.) — Un détective avait réussi à arrêter un chauffeur inculpé de graves délits et l'emmenait en prison, lorsqu'arrivé à destination, l'individu tira de sa poche un revolver et se logea une balle dans la région du cœur. Il s'éroula mortellement atteint.

Une avalanche fait une victime

ANDERMATT, 20 janvier. (Ag.) — Mardi à 13 heures M. Léo Christen, 38 ans, célibataire, a été atteint par une avalanche poudreuse et emporté. Les recherches furent entreprises immédiatement par quatre camarades de la victime, mais cette dernière avait déjà cessé de vivre quand on parvint à la retrouver.

Le budget de la Confédération

BERNE, 20 janvier. (Ag.) — Le projet de budget de la Confédération pour 1931, élaboré par le Conseil fédéral, prévoit un total de recettes de 395 millions 800,000 fr. et un total de dépenses de 403,200,000 fr. soit un excédent de dépenses de 7 millions 700,000 fr. Le budget définitif adopté par les Chambres fédérales, le 12 décembre dernier, prévoit, en revanche, un total de recettes de 402,520,000 fr. et un total de dépenses de 407 millions 100,000 fr., soit un excédent de dépenses de 4 millions 580,000 francs.

Le désarmement à Genève

GENEVE, 20 janvier. (Ag.) — Le Conseil de la Société des nations a abordé mardi matin l'examen de la question du désarmement. Le débat a pris une grande ampleur. Successivement MM. Henderson et Briand sont venus affirmer leur foi dans l'œuvre de la S. d. N. dont les ressources sont déjà appréciées et leur conviction que la conférence arrivera à un résultat satisfaisant. M. Curtius a rappelé les réserves formulées par l'Allemagne sur les travaux de la commission préparatoire. Ont pris également la parole les représentants de la Perse, du Japon, de la Pologne, etc.

Le rapport de la commission préparatoire du désarmement a été approuvé à l'unanimité.

Aigle contre avion

LAHORE, 20 janvier. (Havas.) — Un avion militaire évoluant au-dessus de Risaltom a heurté un aigle de très forte envergure.

L'avion a eu une aile endommagée et est tombé. Les deux occupants ont été tués.

Russes expulsés

PARIS, 20 janvier. (Havas.) — Le ministre de l'intérieur a ordonné l'expulsion de France de Salkenberg, sujet russe et de Léo Goldtschmidt, sujet italien, qui se sont livrés à la Bourse, à des manœuvres préjudiciables à l'intérêt national.

Rosens Denis ; 4. Gaillard René ; 5. Fellay Maxime ; 6. Fellay Joseph ; 7. Maret Louis ; 8. Nicollier Marcel ; 9. Levay Marius ; 10. Rossier P. ; 11. Theytaz Louis ; 12. Besson Pierre et Michellod Jos., ex-aequo.

Messieurs Bessard, guide, Ernest Meiland et Lovay ont assuré le chronométrage avec compétence et impartialité.

Le troisième concours de l'Association des clubs de ski du Valais romand

Le Ski-Club Finhaut-Trient d'entente avec la Société de développement de Finhaut organise pour le 31 janvier et le 1^{er} février le 3^{me} concours de l'Association des clubs de Ski du Valais Romand. Cette manifestation sportive aura lieu à Finhaut et comprendra courses de fond, vitesse et saut pour seniors et juniors. Le programme complet de cette manifestation sera donné en détail d'ici quelques jours. Inutile de dire que, vu la beauté de notre paysage hivernal, l'état de la neige et la facilité de venir à Finhaut dans les confortables voitures du M. C. qui desservent régulièrement la contrée, tous les amateurs de ce beau sport voudront, avec de nombreux spectateurs, jouir de cette joute pacifique qui se déroulera au pied du Bel-Oiseau. Nous les y convions cordialement et ils seront les bienvenus.



Monsieur Siméon CHESEAU, à Leytron ; Monsieur et Madame Isidore CHESEAU et leurs enfants ; Monsieur et Madame Germain MICHELLOD-CHESEAU et leurs enfants ; Monsieur Jules CHESEAU et ses familles alliées HUGUET, BLANCHET, CRETENAND, CHESEAU, MICHELLOD et RODUIT.

ont la profonde douleur de vous faire part de la mort de

Madame

Henriette Cheseaux-Huguet

leur mère, belle-mère, grand'mère, sœur, belle-sœur, tante et cousine, décédée le 19 janvier à l'âge de 70 ans, munie des Sacrements de l'Eglise, après une cruelle, mais pénible maladie, chrétiennement supportée.

L'ensevelissement aura lieu à Leytron le jeudi 22 courant à 9 h. 30.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.



Monsieur Alfred DECAILLET et son fils Jean ; Monsieur et Madame Joseph COQUOZ et leurs enfants Marc, Suzanne, Maurice, Jeanne à Salvan ; Monsieur et Madame Jean COQUOZ, à Monthey ; Monsieur et Madame Maurice-Joseph DECAILLET et famille ; Madame et Monsieur Louis ISABEL, et famille ; Monsieur Frédéric VOUILLOZ ; Madame veuve Reine BORGEAT et famille, à Salvan ; Monsieur Maurice DECAILLET et famille, à St-Jeoire ; Les familles GROSS, à Sion, REVAZ, COQUOZ, DECAILLET, FOURNIER, BOCHATEY, à Salvan, COQUOZ, à Chamonix, DECAILLET et BORGEAT, à Vernayaz et autres familles alliées,

ont la profonde douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame

Emma DECAILLET

née COQUOZ

leur chère épouse, mère, sœur, tante, nièce et cousine, décédée dans sa 49^{me} année, après une longue et douloureuse maladie, munie des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Salvan, jeudi le 22 janvier 1931, à 10 h. 45.

R. I. P.



Madame Jules VAIROLI, à Vernayaz ; Madame Marthe VAIROLI, à Vernayaz ; Monsieur Ernest VAIROLI, à Vernayaz ; Mademoiselle Joséphine VAIROLI, à Martigny-Bourg ; Mademoiselle Marie VAIROLI, à Martigny-Bourg ; Madame veuve Emmanuel GAY-BALMAZ et ses enfants, à Vernayaz ; Madame et Monsieur Louis MATHEY et leurs enfants, à Vernayaz ; Monsieur et Madame GAY-BALMAZ Maurice et leurs enfants, à Vernayaz ; Monsieur et Madame Emile GAY-BALMAZ et leurs enfants à Vernayaz ; Monsieur et Madame Ernest GAY-BALMAZ et leurs enfants, à Vernayaz ; Monsieur et Madame Alphonse LUGON et leurs enfants, à Vernayaz ; Monsieur et Madame Hermann GAY-BALMAZ et leurs enfants, à Vernayaz ; Les familles VAIROLI, à Martigny-Bourg et Ville, GAY-BALMAZ, et LANDRY, à Vernayaz et Salvan, ont la profonde douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur

JULES VAIROLI

leur cher époux, père, beau-père, beau-frère, oncle et cousin, décédé dans sa 69^{me} année, après une courte maladie, supportée avec résignation et muni des Saints Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu le jeudi 22 janvier 1930, à 9 heures 30.

P. P. L.

Cet avis tient lieu de faire-part.



Le Directeur et le personnel du Collège Ste-Marie, ont la douleur de vous faire part de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur

Narcisse Perrodin

ancien professeur du Collège de Sion, décédé le 20 janvier, muni des Sacrements de la Sainte Eglise, âgé de 88 ans.

L'ensevelissement aura lieu à Martigny jeudi 22 janvier à 10 h. 15.

PALMINA

la graisse beurrée idéale pour 77 Z

frir, cuire, rôtir

UNE ÉPREUVE MONDIALE

LES MOTEURS DES HYDRAVIONS ITALIENS „S 55“ QUI EN ESCADRILLE, ONT FRANCHI L'ATLANTIQUE ET ONT ACCOMPLI LE RAID ROME-RIO DE JANEIRO (10.500 KM. DE VOL), SONT SORTIS DES USINES

FIAT

CHAQUE HYDRAVION EST MUNI DE DEUX MOTEURS „FIAT“ A. 22 R. 550 H. P.

AINSI, UNE FOIS ENCORE, LA
PERFECTION MÉCANIQUE
A PERMIS AU COURAGE DE L'HOMME DE MARQUER UNE ÉTAPE MÉMORABLE DANS LA MARCHÉ DU PROGRÈS.

30% de rabais pour la vente d'inventaire

* Flanellette qualité K	cm. 75	Fr. 0.65
* " " L	" 75	" 1.-
* " sport	" 75	" 1.35
* Flanelle-Oxford cm. 80	Fr. 1.05, 1.20, 1.40, 1.60	
* Chemises pour ouvrier, Oxford 1re qual.		Fr. 3.50
* Velours de laine, 1re qual. beaux dessins		" 10.-
* Mousseline laine, dessins modernes, 1re qualité		" 2.50
* Tapis pour petites tables 150/150, modernes		" 10.50
* Tabliers de cuisine		" 1.20
* Draps de lit Chipper, couleur beige, rose, cendre blanc	Grand. 150/220 170/220 170/240	
qual. K	5.- 5.20 6.10	
10 O lucide	4.40 5.- 5.50	

Paquets restes, occas. véritable
20 m. articles divers pour Fr. 20.-

Paquet réclame

3 m. étoffe fantaisie, 3.5 m. popeline pour chemises, 2 serviettes, 1 tablier de cuisine, 10 m. cotonné blanc 80 cm. Fr. 49.50

Pour les articles marqués avec * on envoie échantillons sur demande. Paiement contre remb.

FRATELLI LAFRANCHI, Locarno
Grand Magasin de Tissus

Profitez de notre
Grande Vente Annuelle
RABAIS 20%
Moquettes en tous genres
Choix incomparable
Sté Générale de Tapis
Prix tentants
S. A.
LAUSANNE
Rue de Bourg 31

La Filature et Tissage S. A.

Naters

accepte toute quantité de laine de mouton, en échange contre marchandises
Superbes couvertures de laine. Laines à tricoter et Tissus

Rappelez-vous que la

La Boucherie Chevaline de Martigny-Ville Tél. 2.78



est à même de livrer par son service de tout premier ordre, n'importe quelle commande de

Marchandise de toute première qualité.

Un long stage à l'étranger vaut plus que 25 ans d'existence et même de succès.

Viande hachée à fr. 1.50 le kg.

Elle expédie toujours 1/2 port payé.

Se recommande : **BEERI.**

La renommée des

Engrais de Martigny

a été acquise par leurs qualités de 1er ordre et leur livraison impeccable

Fabrication du pays contrôlée par les Etablissements fédéraux de chimie agricole

Agents de vente exclusifs en Valais :

Fédération Valaisanne des Producteurs de Lait - Sion

VENTE d'effets militaires suisses

(Inutilisables pour l'armée)

L. ROULIN, Echelettes 9, 1er étage -- Lausanne

Platelonges pr traits, fr. 10.-. Traits cuir montés avec chaînes, fr. 20.-. Dits avec cordes, fr. 17.-. Traits avec cordes, petites, fr. 1.50, guides, fr. 7.-. Brides de campagne, avec mors, fr. 8.-, sans mors, fr. 6.-. Licols cuir, de fr. 3.50 à 6.-. Croupières, fr. 16.-. Reculements, de fr. 5.- à 6.-. Porte-timons, fr. 4.-. Sous-ventrières, fr. 3.-. Surfaix, fr. 2.-. Colliers pour chiens de trait avec traits, fr. 12.-. Musettes, de fr. 4.- à 6.-. Courroies pour skis et patins, de fr. 0.40 à 1.20 la paire. Bretelles de hotte, fr. 3.-. Ceinturons, fr. 2.-. Sacs militaires, carrés ou allongés, de fr. 4.- à 6.-. Gamelles hautes, fr. 3.-, dites rondes, de fr. 0.50 à 1.-. Capotes, de fr. 10.- à 15.-. Sacoques, fr. 3.- et 4.- pièce.

Articles neufs pour harnachements civils. Traits avec chaînes, fr. 40.-. Guides doubles, fr. 20.-. Guides simples, fr. 12.-. Reculements, fr. 6.50. Porte-timons, fr. 5.-. Brides de campagne, de fr. 10.- à 15.-. Rènes, fr. 5.-.

Envoi contre remboursement.

L. ROULIN.

C'est très bon

et il faut essayer pour l'élevage, aux nouveaux prix, le

Lacta - Veau

avec notre poudre de lait suisse Lactix. Quand vous aurez un veau, demandez un sac d'essai à nos dépôts, à défaut **franco** 5 kg. fr. 4.25, 10 kg. fr. 8.-, 20 kg. fr. 19.-. 50 kg. fr. 37.- avec seau 5 lit., 100 kg. fr. 67.- avec seau 14 lit. et abonnement gratuit au „Sillon Romand“ 1931.

Lacta Gland. 219-7 L

ARDON : Consommat. ; Molk H.
AYENT : Riant J. ; Savioz Ad.
AYER : Savioz Eug.
BAGNES : Pasche Mar. ; Fellay L.
BAAR-NENDAZ : Consommat.
BRG-ST-PIERRE : Genoud Ls. ; S. Balley.
BOUVERET : Derivaz-Martin
BOVERNIER : Michaud J.
BRAMOIS : Gay M.
CHALAIS : Cotter Trub.
CHAMOSON : Consommat.
CHAMPERY : Consommat.
CHARRAT : Consommat.
CHIPPIS : Chappot Ad. ; Antino et Rey Consommat.

CONTHEY : Sauthier M.
CONTHEY ST- S. : Germanier P.
EVOLENE : Beytrison Fr.
EVOUETTES : Clerc et fils
FINHAUT : Lugon Moul.
FULLY : Luisier J. ; Taramarcz Vve
GLAREY s S. : Métrailler.
GRANGES : Pignat Th. ; Roh Frères.
GRIMISUAT : Mathis M.
GRONE : Consommation.
ISERABLES : Consommation.
LENS : Consommation.
LES HAUDERES : Trovaz J.
LEYTRON : Cons. Union ; Jacquier P. ; Roh Alf. ; Michellod.
LIDDES : Lattion G. ; Tochet Etienne.
MARECOTTES : Mme Gross.
MARTIGNY-BRG : Semblanet A. ; Michellod Marc.
MARTIGNY-CROIX : Dorsaz, boul.
MARTIGNY-VILLE : Lugon E. ; Arlettaz Ed. ; Consommation L'Avenir.
MASSONGEX : Gay Raoul ; Consomm. MIEGE : Albrecht A.
MONTHEY : Consommation ; Oct. Donnet ; Hoirie Cottet ; La Ménagère ; Raboud, boul. ; Stamm Vve ; Vigliano M.
NENDAZ : Mariéthod A.
ORSIERES : Troillet Fr. ; Fellay Moe
RIDDES : Rezert-Rib.
SAILLON : Roduit Alf.
SALVAN : Coquoz J. ; Delez Clovis.
SAVIESE : Duc-Favre.
SAXON : Coop. agric. ; Consommation.
SEMBRANCHER : Puipe Em. ; Ribordy Am.
SION : Darbellay C. ; Décaillet L. ; Duc Ch. Zanoli J. ; Franzé E. ; Vogel A.
SIERRE : Consommation.
ST-MAURICE : Consommation ; Farquet A. ; Montangero.
TROIISTORRENTS : Berrut V.
VAL D'ILLIEZ : Gex-Fabry.
VENTHONNE : Masserey A. ; Syndicat ag.

VERNAYAZ : Benvenuti ; Descaillet E.
VEX : Consommation L'Avenir.
VIONNAZ : Rey G.
VISSOLE : Epiney P. ; Zufferey I.
VOLLEGES : Moulin Cyr.
VOUVRY : Arlettaz J. ; Buscaglia ; Fracheboud ; Pignat Ant. ; Vuadens ; Rimaldi D.

Demandez-leur aussi le Chanteclair

SAUCISSES

La Boucherie-Charcuterie **J. Calame, Chailly-Lausanne**, expédie excellente saucisse bovine à fr. 2.- le kilo franco. Prix spécial pour revendeurs. 387 L

Grande Boucherie ROUPH

Rue de Carouge 36 bis, GENEVE
Téléphone 42.059

expédie 770/1 X

Rôti bœuf depuis

fr. 2.50 le kg.

Bouilli dep. fr. 2.- le kg.

Grasse de rognons

à fr. 1.50 le kg.

Quartiers pr saler

de 2.60 à 2.80 le kg.

BEERI.

La Boucherie Chevaline de Martigny-Ville

2862 Téléphone 2.78

expédie, demi-port payé

viande hachée

première qualité à

fr. 1.50 le kg.

BEERI.

A vendre un IMMEUBLE

à Martigny, bien situé, bon rapport.

S'adresser sous P. 426-1 S Publicitas, Sion.

On serait amateur d'un

réchaud à râclette

S'adresser au Nouvelliste

sous C.D. 505.

Sion - Hôtel de la Paix et Poste

Société des Amis de l'Art - Saison 1930-31

Vendredi 23 janvier, à 20 h. 45

Spectacle Littéraire

CARMEN D'ASSILVA, P. Martin, M. Parmelin

Molière : Le Malade imaginaire et Le Misanthrope (fragments)

Musset : Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée. Verlaine, Jammes, Vidrac, Verhaeren, Duhamel, Ponchon, etc.

Prix des places : Fr. 2.- et 3.-. Loc. chez GUDIT NESTOR

Banque Populaire Valaisanne

SION

Capital et réserves : Fr. 950.000.-

Obligations

à terme 428

Carnets d'Epargne

dépôts depuis 5 francs

aux meilleures conditions

J'achète continuellement

aux plus hauts prix du jour 1 O

PEAUX de RENARDS et MARTRES

Sté Anon. E. Allidi, Lugano

Mais oui !..

An lieu de chercher loin Des apéros malsains... Essayez aujourd'hui Un „Diablerets“-cassis. 227 L.

On demande

jeune fille

sachant cuire et aimant les enfants, pour tous travaux de ménage. Vie de famille.

S'adresser au Nouvelliste sous Z. 504.

A vendre un piano

en bon état, une

machine à coudre

Singer, à l'état de neuf, avec accessoires,

2 buffets sculptés

pouvant servir de dressoir (sculpture genre Saas)

un calorifère

un potager à bois

1 caisse enregist.

système Bodler.

S'adresser à l'Hôtel de la Gare, à St-Maurice.

A vendre un

CHAUFFE - BAIN

en bon état.

S'adresser au Nouvelliste

sous R. 506.

CHAUFFEUR

sérieux et expérimenté, libéré du service militaire, cherche emploi dans garage ou maison particulière. Libre de suite. S'adr. à P. 1173 S. Publicitas, Sion.

QUI PRÉTERAIT

fr. 10.000.- au 5 1/2 %. Bonnes garanties, amortissements et intérêts selon désir. S'adresser à P 1183 S. à Publicitas, Sion.

Qui me fournirait

bonne vache

laitière valaisanne avec facilités de paiement ou ferait échange avec chèvres.

Offres à A. Sallin, le Taux, Brent s/Clarens. 1182

QUINANZER

Tous les vendredis, quinanser 1re qualité, vacherin fribourgeois pour fondue, gogonzola et gaufrettes au fromage. Spécialité de la Maison.

LAITERIE DE SION. U. Solioz, gérant. 1181

Chauffeur - mécanicien

est demandé dans une maison de commerce de la place de Sion.

Adresser offres, par écrit, à P. 439 S. Publicitas, Sion.

Chef magasinier

est demandé dans une maison de denrées coloniales. Bonnes références exigées.

Adres. offres à P. 439-3 S. Publicitas, Sion.

Viande séchée

extra, fr. 3.- le kg. Viande fumée à cuire grosse, fr. 1.70 le kg. 1/2 port payé. 407-9

Boucherie Cheval., Martigny